

## SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

# Une halle de sport toute neuve

Les établissements scolaires, les associations et les particuliers pourront bientôt profiter d'une belle salle. Lundi 19 janvier, le conseil a fait le point.



La nouvelle halle de sport, à Saint-Pardoux, sera équipée d'équipements sportifs destinés aux élèves.

PHOTO. CO

## HALLE DE SPORT

« Les travaux de la halle de sport suivent leurs cours, annonce Jean-Luc Guinard, premier adjoint. On respecte à peu près le planning. »

Bientôt ce sera la pose de la résine au sol avec les marquages. Le règlement intérieur de la salle est rédigé, mais quelques points sont encore à définir. L'utilisation de cette salle est réservée aux établissements scolaires, aux associations autorisées et aux particuliers (sur réservation) ou organisme disposant d'une autorisation municipale. La salle sera ouverte de 8 heures à 23 heures. Le commerce, la publicité y compris le sponsoring et la propagande n'auront pas leur place dans cette halle de sport.

« Cette salle sera équipée de buts de hand, d'un filet de tennis, de paniers de basket, d'un filet de badminton et de tous les équipements standards qui servent aux écoles, tapis, cerceaux, plots... sont également pré-

vus », confirme le conseiller Martin Moreau.

## LOTISSEMENT LA VALLÉE

Une des quatre parcelles disponibles dans le nouveau lotissement La Vallée, située en face de la résidence de la Bazonnaire, a trouvé acquéreur. Le maire rappelle : « Dans ce lotissement la construction en parpaing est proscrite et la construction doit se concrétiser deux ans maximum après la signature chez le notaire. »

## LOTISSEMENT LES FRÈNES

Le projet du lotissement des Frênes, situé à côté de la cité des Ranbaudières, suit son cours. Au total dix parcelles, mais la première tranche des travaux ne concerne que six parcelles ; début des travaux au printemps 2026. Quelques modifications au marché de maîtrise d'œuvre ont été validées par le conseil, elles concernent une augmentation de 7 % sur l'enveloppe des travaux, le montant

passera de 220 000 € HT à 323 067 € HT. Concrètement, ce surcoût est dû à la mise en place du réseau d'eau pluviale et d'eau usée des tranches 1 et 2 qui doit reprendre les canalisations route de l'Aumônerie, ce qui représente 80 mètres de canalisation. « Pendant la réalisation de la deuxième tranche on va récupérer nos billes, dit Johann Baranger, ce qui est fait ne sera plus à faire. »

## QUARTIER DU POIRIER

Le quartier du Poirier va être embelli et sécurisé. Le projet final sera présenté le 12 février, l'appel d'offres déposé le 3 mars, réception des offres le 3 avril, après le retour de la maîtrise d'œuvre ce sera le choix des entreprises le 27 avril. Les travaux devraient commencer route de Parthenay, le 1<sup>er</sup> juin 2026, pour une fin prévue en novembre. Puis en mars 2027, début des travaux rues des Chaumes, Potet et Boisselées avec une fin des travaux programmée en juillet 2027.